

La justice Taubira remet en liberté, sans suites judiciaires, deux hommes coupables de 20 vols avec violence

Je découvre un [« flash info » très officiel du site de la Préfecture de Police de Paris en date du 10 août 2012.](#)



Interpellation de deux hommes susceptibles d'avoir commis une vingtaine de vols avec violence

5 août, Neuilly-sur-Seine (92), 22h30, la brigade anti criminalité (BAC) locale remarque deux hommes qui tentent de s'engouffrer dans des halls d'immeubles à la suite de résidents.

Ils parviennent à leurs fins alors qu'une jeune femme regagne son domicile situé dans un immeuble de la commune limitrophe de Levallois-Perret (92). L'un des individus porte à hauteur du visage de celle-ci un petit couteau et la menace de lui croquer les yeux tandis que son complice s'empare de son sac à main. Les policiers interviennent et, à leur vue, les deux agresseurs s'enfuient, se débarrassant de leur butin. Ils sont rapidement rattrapés et interpellés.

Âgés de 38 et 19 ans, ils sont placés en garde à vue dans les locaux du service de l'accueil et de l'investigation de proximité (SAIP) de Levallois-Perret.

Au vu du mode opératoire et du signalement des deux mis en cause, les enquêteurs effectuent un rapprochement avec une vingtaine de faits similaires commis récemment dans la commune par un groupe de quatre individus. L'exploitation des enregistrements des caméras de vidéosurveillance confirme que les deux hommes arrêtés font partie de l'équipe.

Définis le 7 août, ils ont été remis en liberté sans suites judiciaires.

L'infanterie PPFLASH est réalisée et diffusée par le service communication de la préfecture de police.
8 boulevard du Palais, 75004 Paris

[Nous contacter](#) | [Préfecture de police](#)

Ça vaut le coup de le lire en entier :

« Interpellation de deux hommes susceptibles d'avoir commis une vingtaine de vols avec violence »

5 août, Neuilly-sur-Seine (92), 22h30, la brigade anti criminalité (BAC) locale remarque deux hommes qui tentent de s'engouffrer dans des halls d'immeubles à la suite de résidents.

Ils parviennent à leurs fins alors qu'une jeune femme regagne son domicile situé dans un immeuble de la commune limitrophe de Levallois-Perret (92). L'un des individus porte à hauteur du visage de celle-ci un petit couteau et la menace de lui

crever les yeux tandis que son complice s'empare de son sac à main. Les policiers interviennent et, à leur vue, les deux agresseurs s'enfuient, se débarrassant de leur butin. Ils sont rapidement rattrapés et interpellés.

Agés de 18 et 19 ans, ils sont placés en garde à vue dans les locaux du service de l'accueil et de l'investigation de proximité (SAIP) de Levallois-Perret.

Au vu du mode opératoire et du signalement des deux mis en cause, les enquêteurs effectuent un rapprochement avec une vingtaine de faits similaires commis récemment dans la commune par un groupe de quatre individus. L'exploitation des enregistrements des caméras de vidéoprotection confirme que les deux hommes arrêtés font partie de l'équipe.

Déférés le 7 août, ils ont été remis en liberté sans suites judiciaires. »

Oui, vous avez bien lu la dernière phrase qui se passe de tout commentaire en face de tout ce qui a été dit auparavant, très officiellement par la Préfecture de Police...

